



Préfet du  
GERS

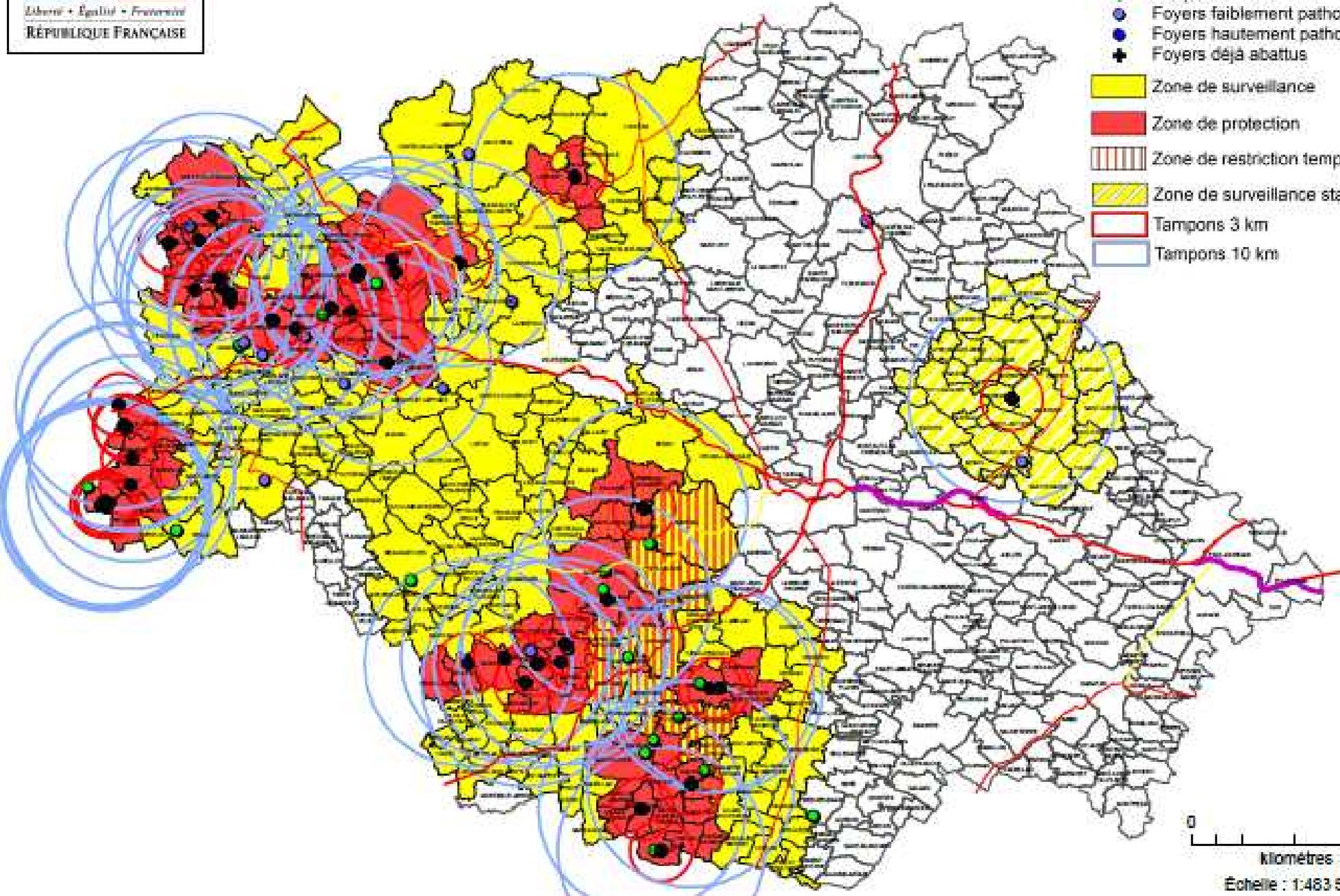
# Comité de pilotage influenza aviaire GERS

*5 janvier 2017*



# Foyers I.A. au 3/01/2017

- Type de foyers
- Risque non déterminé (17)
  - Foyers faiblement pathogène (14)
  - Foyers hautement pathogène (46)
  - ✚ Foyers déjà abattus
- Zone de surveillance  
 Zone de protection  
 Zone de restriction temporaire  
 Zone de surveillance stabilisée  
 Tampons 3 km  
 Tampons 10 km





Préfet du  
GERS

nombre d'exploitations enquêtées	81
nombre de foyers HP	47
nombre de foyers FP	14
Nombre de foyers en attente labo reference	11
nombre de foyers en attente labo 40	5
Nombre d'animaux abattus et a abattre par la GTLOGISTIC	199748
Nombre d'animaux abattus par la GTLOGISTIC	185748
Nombre d'animaux restant a abattre par la GTLOGISTIC	14000
Nombre d'animaux abattus et à abattre par la DDCSPP	140221
Nombre d'animaux abattus par la DDCSPP	130721
Nombre d'animaux restant à abattre par la DDCSPP	9500
Total abattus	316469
Total abattus et à abattre	339969



# Plan

- **Situation sanitaire**
  - Situation internationale
  - Situation nationale
  - Surveillance dans l'avifaune sauvage
  - Information sur le virus
- Mesures de contrôle
  - Modification du risque faune sauvage
  - Gestion des foyers
  - Mesures complémentaires

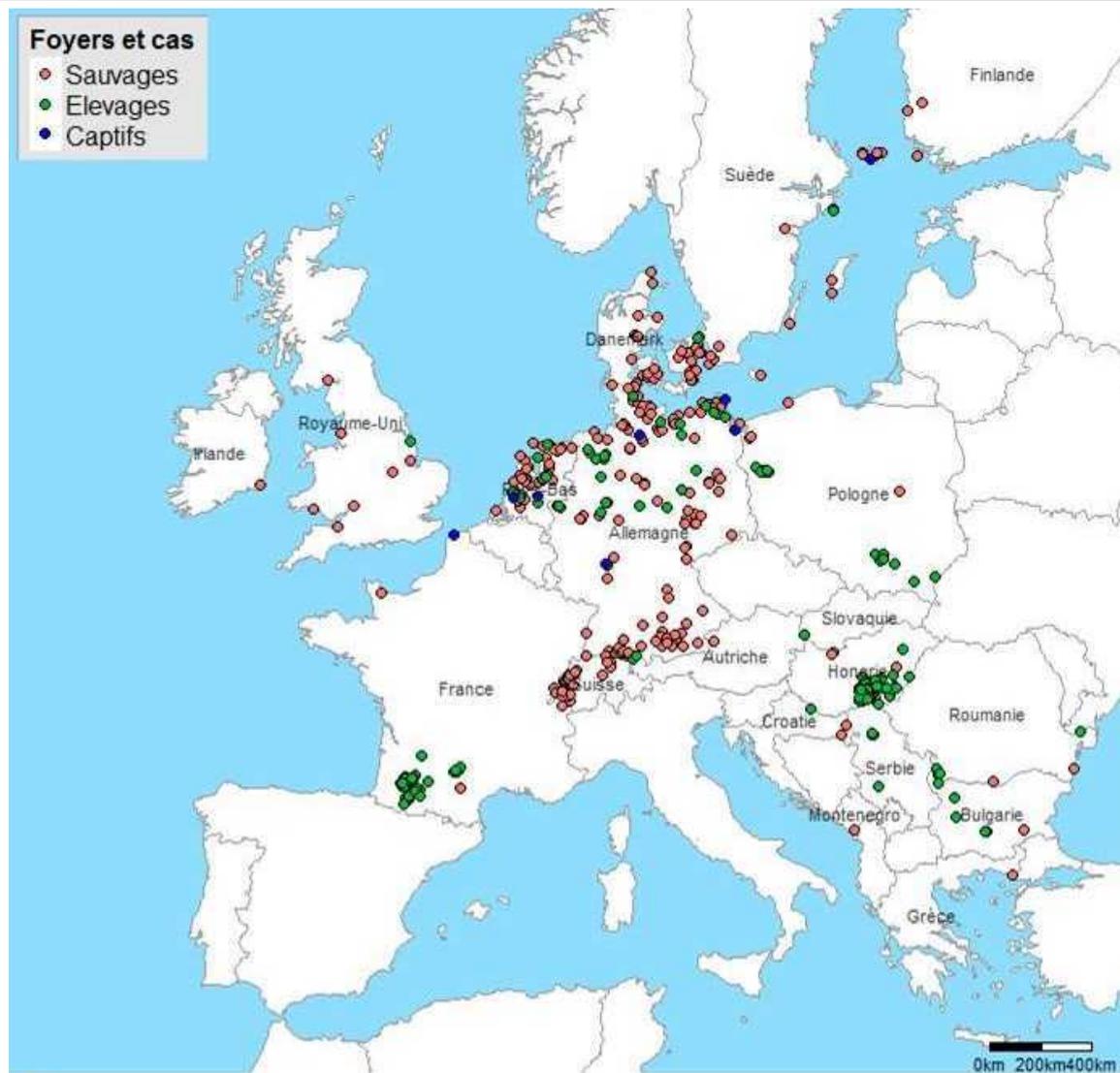




## Situation à l'international oct – déc 2016

- Foyers IAHP H5N5, dans l'avifaune
  - Europe : Monténégro, Italie, Pays-Bas (co-infection avec H5N8)
- Foyers IAHP H5N8, avifaune + élevage
  - Hors Europe : Israël, Egypte, Tunisie, Iran, Fédération de Russie, Ukraine, Corée du Sud (derniers cas recensés en mars 2016), Nigéria, Japon
  - Europe : cf suite

# Situation H5N8 HP en Europe au 01/01



## Foyers et cas d'IAHP H5N8 en Europe

Période : 26/10/2016 au 01/01/2017

Source : OIE/FAO/ADNS/DGAL

Carte publiée le 02/01/2017



# Situation H5N8 HP en Europe au 01/01

- Cas dans l'avifaune :
  - 57 espèces touchées dont : fuligule morillon (28 %, 79/286) ; canard siffleur (19 %, 55/286), cygne tuberculé (9 %, 25/386), foulque macroule (7 %, 21/286)
  - 62 % (213/342) cas isolés ; 5 % (16/342) avec  $\geq 10$  oiseaux morts
  - Répartition selon les pays
    - 40 % (n=139) en Allemagne
    - 24 % (n=84) en Suisse
    - 10 % (n=35) et 11 % (n=38) au Danemark et aux Pays Bas
    - Autres pays (entre 1 et 10 cas) : Suède, Finlande, RU, Hongrie, France, Pologne, Roumanie, Autriche, Croatie, Bulgarie, Serbie, Monténégro, Irlande, Grèce



# Situation H5N8 HP en Europe au 01/01

- Foyers en élevage
  - Répartition selon les espèces sur les 299 foyers pour lesquels l'information est disponible
    - 82 % (n=246) en élevage de palmipèdes
    - 18 % (n=53) en élevage de galliformes ou mixte
  - Taux de mortalité estimé
    - *Gallus Gallus* : 0,06 à 33%
    - Dindes : autour de 20% (exception d'un taux de mortalité de 99% dans un foyer au Royaume-Uni)
    - Palmipèdes : 0 à 70%

# Situation FR au 03/01, 18h

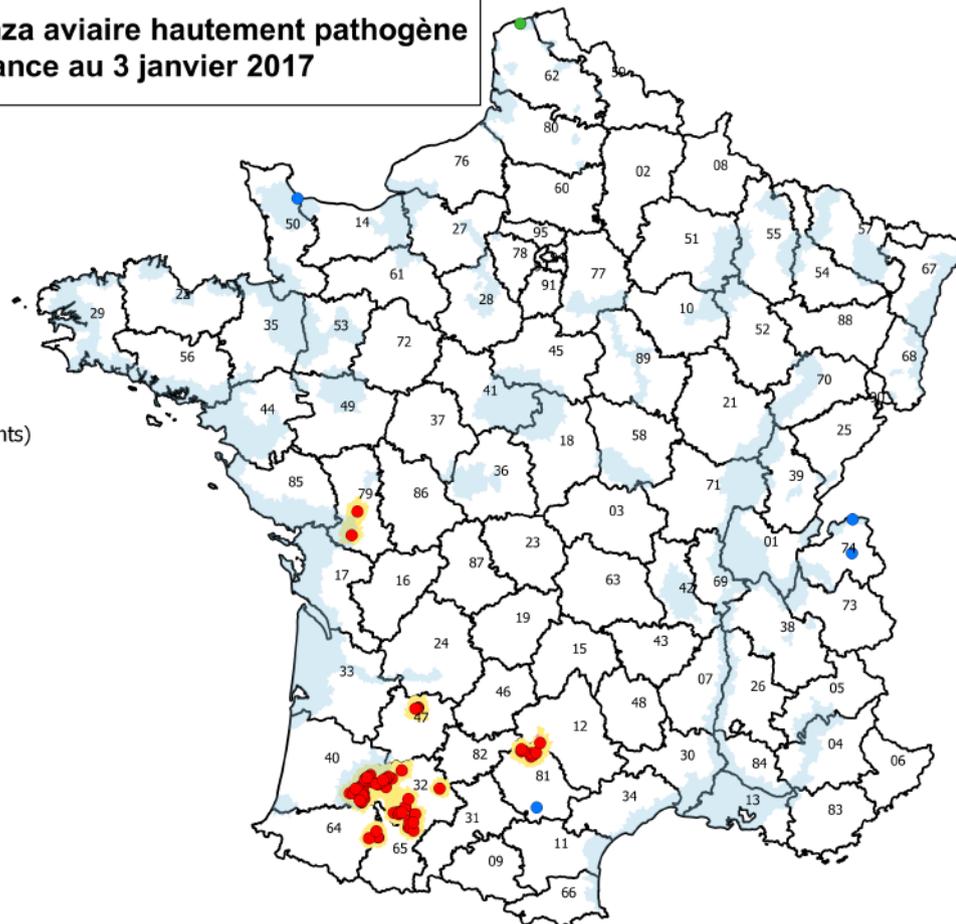


## Situation Influenza aviaire hautement pathogène en France au 3 janvier 2017

### Foyers H5N8 HP

- élevage domestique
- faune sauvage captive (appelants)
- faune sauvage libre

- Zone de protection
- Zone de surveillance
- Zone à risque particulier



51 % (n=42) des  
foyers dans le Gers

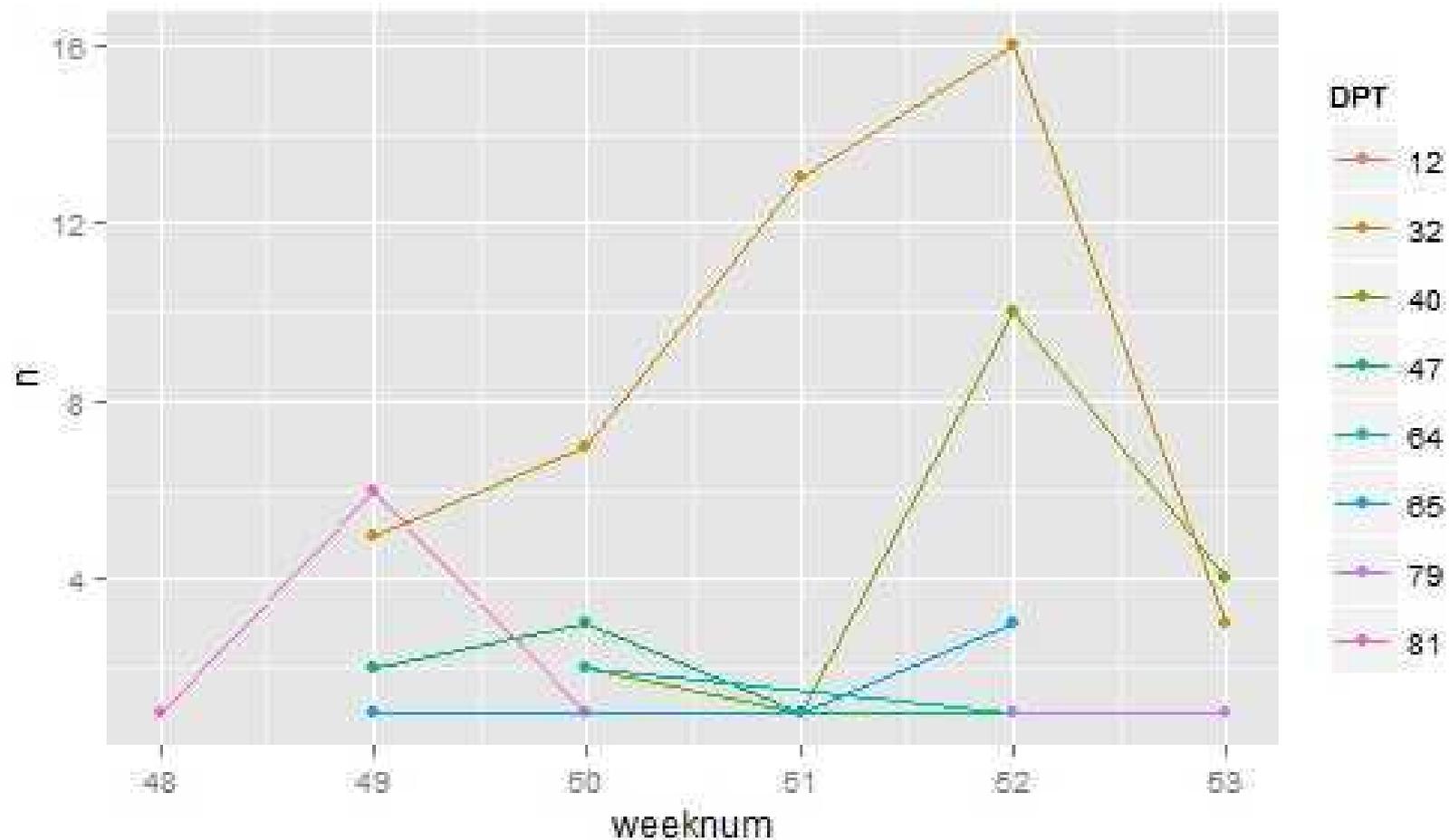
# Situation FR au 03/01, 18h

- Variation hebdomadaire du nombre de foyers confirmés en élevage



# Situation FR au 03/01, 18h

- Variation hebdomadaire du nombre de foyers IAHP confirmés en élevage (date de déclaration de la suspicion)





## Situation FR au 03/01, 18h

- Foyers d'IAHP H5N8 en élevage

	Galli.	Multi-esp.	Palmi.	Total
Surveillance événementielle	6	6	44	<b>56</b>
Enquête épidémiologique			15	<b>15</b>
Dépistage avant mouvement d'un lot en sortie de zone	1		5	<b>6</b>
Surveillance en zone de protection	1		4	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>68</b>	<b>82</b>

10/12 foyers détenant des galliformes et 2/3 des foyers de palmipèdes détectés par la clinique



## Bilan des enquêtes épidémiologiques

- Information disponible pour 38 foyers : départements 32 (n=20), 40 (n=8), 81 (n=7), 64 (n=3)
- 21 avec une origine très probable : avifaune seule (n=6), aérienne (n=1), véhicule seul (n=5), animaux seuls (n=4), animaux ou véhicule (n=3), animaux ou véhicule (n=1), animaux ou avifaune (n=1)
- 17 avec une origine non clairement identifiée



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# ***Surveillance Influenza aviaire : les oiseaux sauvages en France depuis le 1<sup>er</sup> nov 2016***

*Anne VAN DE WIELE  
4 Janvier 2017*

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

CNOPSAV

# Organisation de la surveillance

## **1. La surveillance événementielle SAGIR**

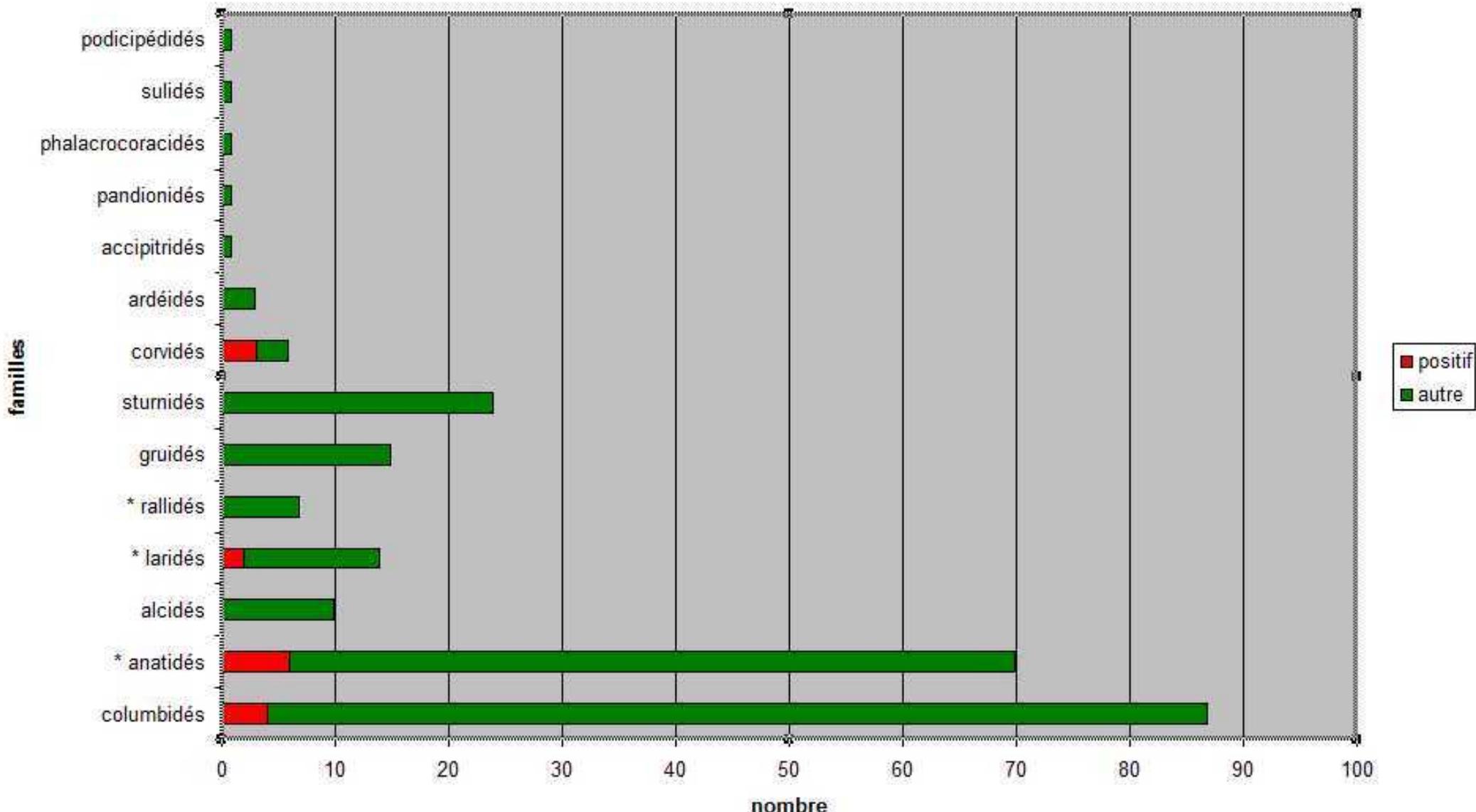
Analyser au mieux les oiseaux trouvés morts

## **2. La saisine DGAL :**

Améliorer la confiance dans le système de surveillance

# Répartition des 240 oiseaux collectés

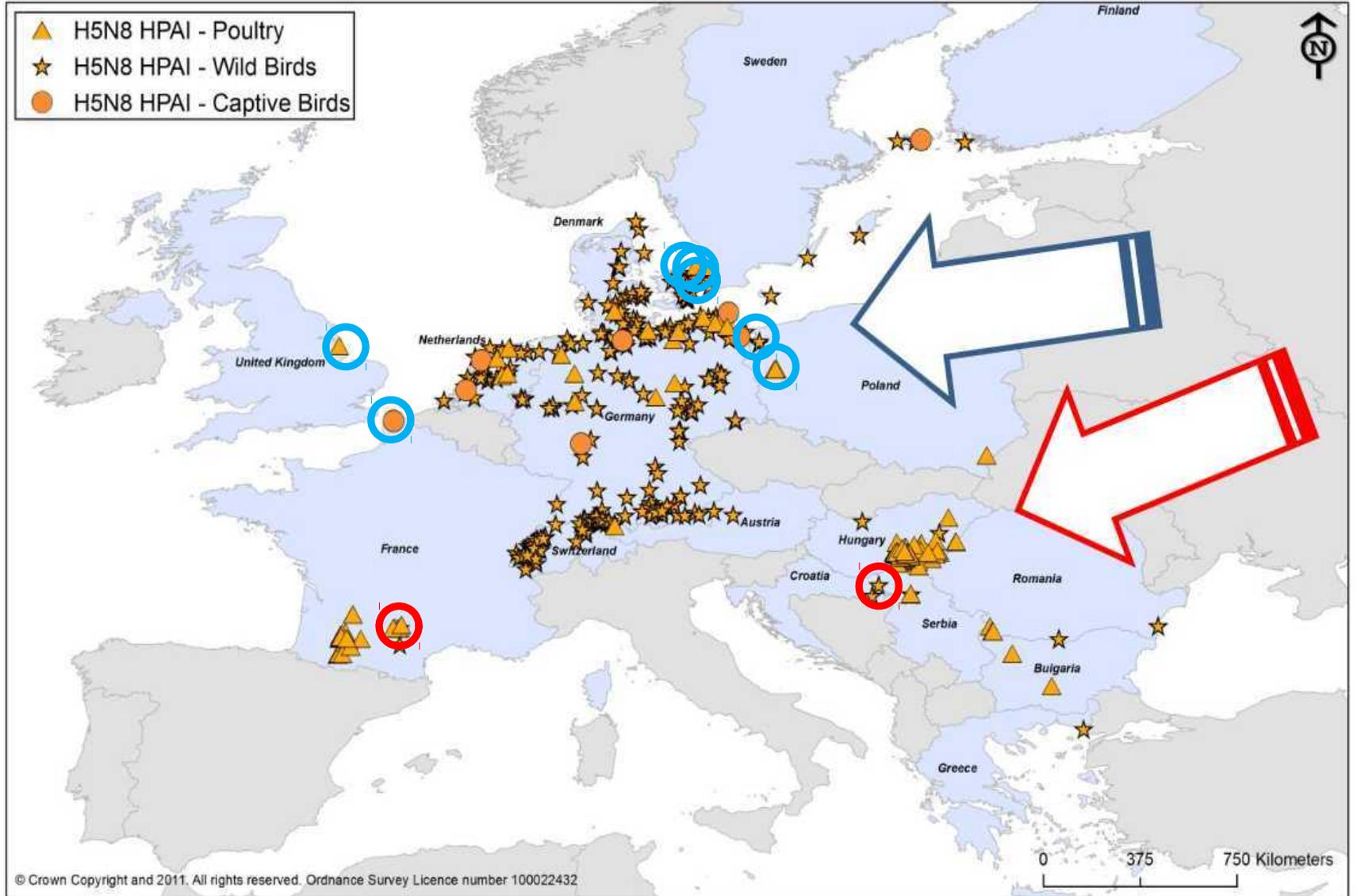
répartition des oiseaux collectés



# Conclusion

- **Une surveillance intensifiée**
  - ❖ 16 fois plus que même période l'an dernier
  - ❖ peu de cadavres qui nous échappent
- **peu de cas en France (faune sauvage)**
  - ❖ pas de fuligule morillon ?
- **rôle des différents oiseaux**
  - ❖ rôle faune sauvage ?
  - ❖ rôle filière agricole ?

## Comparaison des 2 génomes complets de H5N8 HP français avec ceux actuellement disponibles



CREATOR:  
EU Reference Laboratory  
DATE: 21/12/2016

**Highly Pathogenic Avian Influenza outbreaks in October-December 2016**

Animal &  
Plant Health  
Agency



# Plan

- Situation sanitaire
  - Situation internationale
  - Situation nationale
  - Surveillance dans l'avifaune sauvage
  - Information sur le virus
- **Mesures de contrôle**
  - **Modification du risque faune sauvage**
  - **Gestion des foyers**
  - **Mesures complémentaires**



# Mesures de contrôle

- Élévation du niveau de risque
- Gestion des foyers ZP/ZS
- Mesures complémentaires
  - Zone 40/32/65
  - Risques d'extension
  - Retour à la normal et prévention



# Gestion des foyers

- Adoption des mesures nationales de l'AM du 18/1/2008 en application de la Directive 2005/94
  - Adoption de Zone de Protection (ZP, 3 km) et Zone de surveillance (ZS, 10km) reprises par Décision européenne
  - Adoption de Zone de Contrôle Temporaire (ZCT, 5 à 10km) en cas de suspicion, de cas avifaune sauvage...
- Conditions de gestion des zones : NS DGAL SDSPA/MUS/2016-1019
- Abattage des foyers, abattage préventif des suspicions fortes

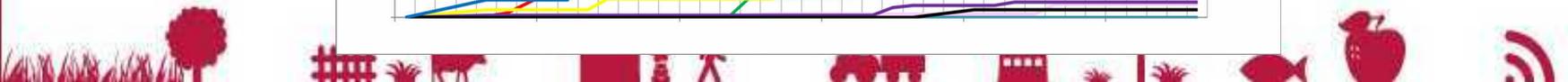
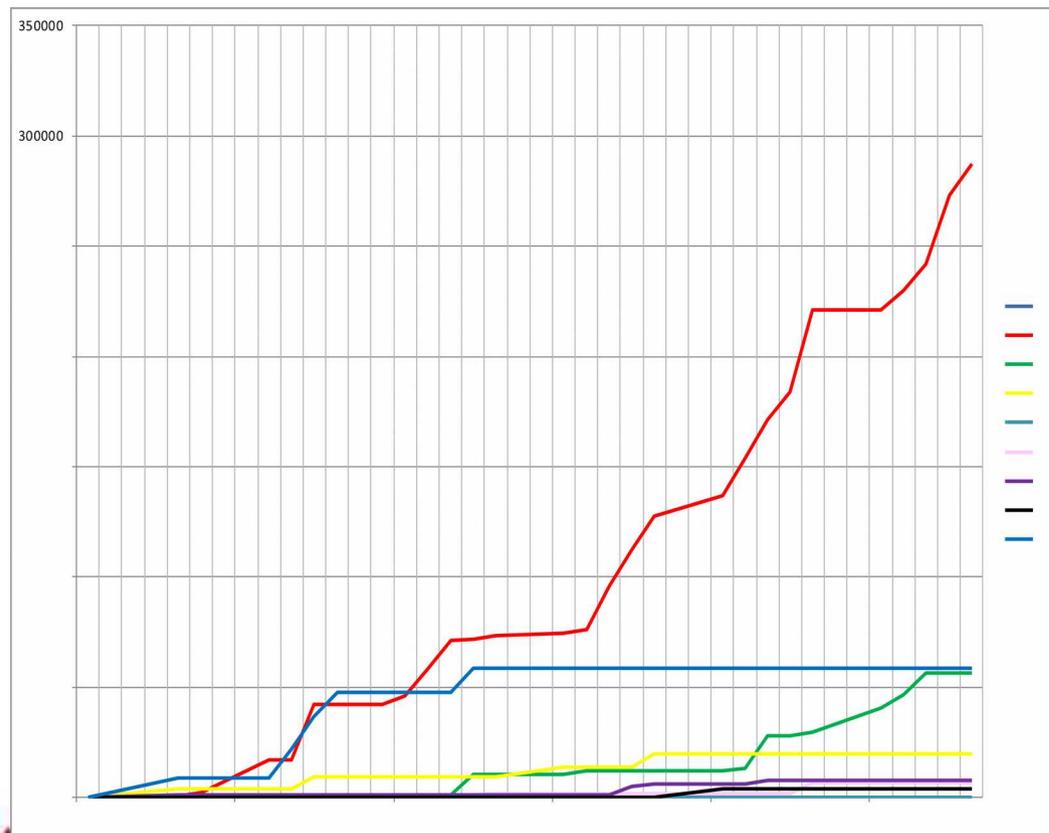


# Données d'abattage

Env 460 000 volailles abattues depuis le début de l'épisode dans le cadre de foyers HP

12 élevages où abattages à prévoir (HP ou suspi forte HP) pour environ 120 000 animaux

## Abattages par département



# Stratégie complémentaire de maîtrise de la propagation

## Abattage préventif pour réduire la densité en espèces sensibles

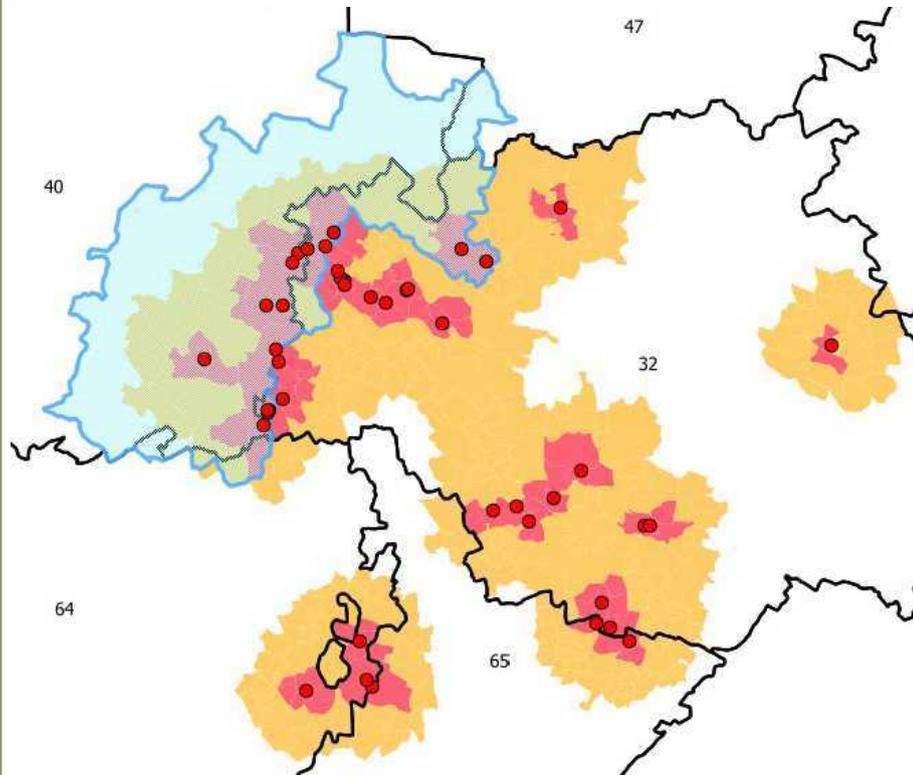
- Ralentir la vitesse de propagation dans les zones où circulation active
- Prévenir extension vers les zones de plus forte densité et à risque

## Stratégie de hiérarchisation des priorités

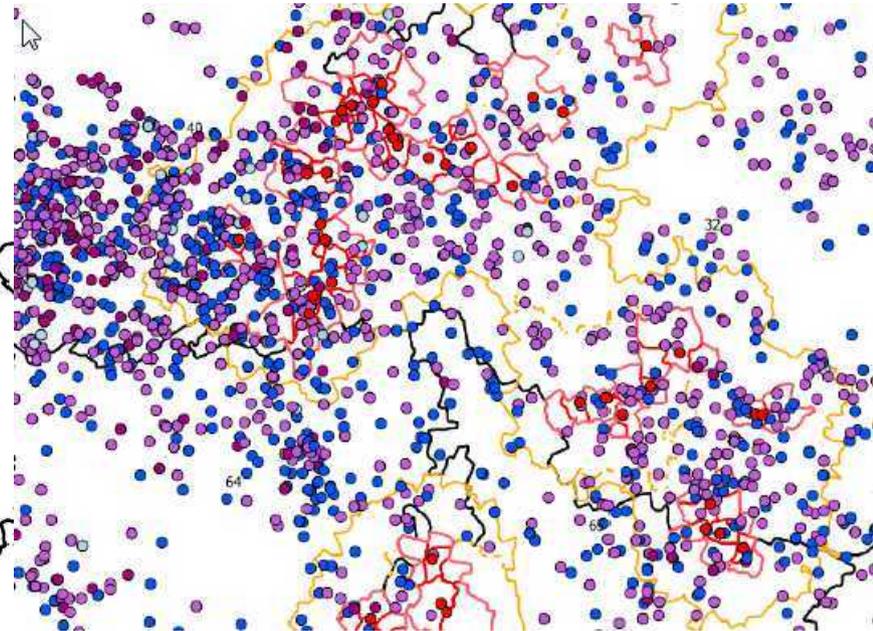
- Identifier zone et espèces/catégories prioritaires
- Réévaluer le dispositif au fur et à mesure jusqu'à stabilisation de l'épizootie



# Localisation des foyers (29/12)



ZP/ZS et Zones à risque prioritaires en bleu



ZP/ZS et ateliers palmipède  
Bleu gavage, violet PAG



# Foyers par ancienneté (03/01)

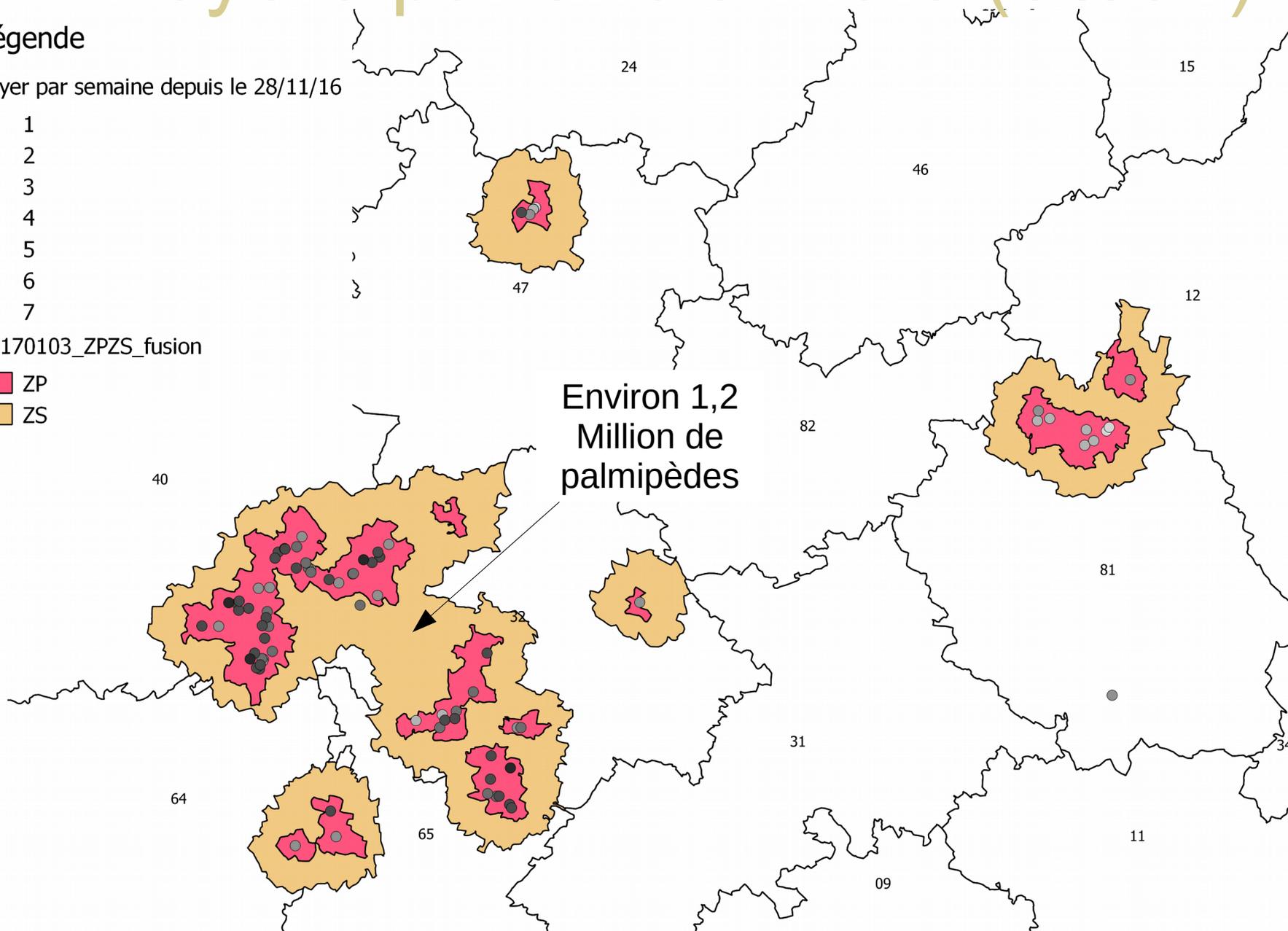
## Légende

Foyer par semaine depuis le 28/11/16

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

20170103\_ZPZS\_fusion

- ZP
- ZS





# Dispositif réglementaire

cible = publication le 5/1

- Arrêté interministériel cadre technique et financier + instruction
- Arrêté ministériel : liste de communes avec abattage préventifs de palmipèdes
  - Mise à jour en fonction de l'évolution de la situation : 3 zones en priorité
- Arrêtés préfectoraux : liste d'élevage avec date d'abattage et abattoir ciblé
  - Mise à jour en fonction de l'évolution de la situation et de la planification, en priorité élevages PAG non autarciques



# Planification des abattages

- Abattage rapide de PAG = mise à mort sans consommation
- Important travail des organisations professionnelles pour planifier les abattages et assurer organisation logistique avec encadrement DDecPP pour les précautions sanitaires

	nombre d'animaux	nombre de lots
ZP_sud	151155	50
ZRP	325562	97
ZP_nord	261719	92
<b>Total général</b>	<b>738436</b>	<b>239</b>

Planification par site  
en cours de finalisation

Estimations au 4/1/17



# Volet financier

- Prise en charge par État des volets techniques :
  - Visites vétérinaires et analyses
  - Frais d'abattage
  - Frais d'équarrissage
- Conditions d'indemnisation des élevages en cours d'expertise



# Principaux risques identifiés

- Déplacement de troupeaux de statut incertain : *visite vétérinaire clinique, prélèvements pour les élevages les plus à risque, pas de déplacement si signes cliniques, biosécurité pendant transport, abattoirs placés en ZCT*
- Tensions logistiques fortes pour transporteurs, ramasseurs, équarrisseurs, vétérinaires, prélèvements, DDecPP: *capacité de mettre à jour dispositif, prévoir marge pour degrés de flexibilité, apport de ressources complémentaires de l'extérieur quand adapté*
- Evolution de la situation : si défavorable, extension à d'autres catégories/espèces/zones



# Anticipations des risques

Risque	Proposition
Extension au Sud Ouest au delà des zones réglementées du 40/32/65	Extension des abattages préventifs Blocage des mouvements depuis une zone réglementée à l'échelle de plusieurs départements ; Conditions de mouvements à déterminer espèce par espèce
Extension au delà du Sud Ouest	Enquête épidémiologique : Gestion ZP/ZS Abattages préventifs Blocage mouvements
Risque de ré-occurrence régulière, souche exotique avec capacité zoonotique avérée	Poursuivre la sécurisation des filières avicoles et identifier les inflexions à prendre au moment du redémarrage



# Conditions de redémarrage

Galliformes	Palmipèdes
A minima stabilisation des zones (plus de foyer en ZP depuis 8j, foyers abattus, visites faites)	A minima levée des zones de protection, voire de surveillance
Conditions techniques à préciser en groupe de travail : élevage non mixte (Palmi/galliforme), pas sur parcours, conditions de transport, surveillance	Propositions à étudier pour - réduire le risque de contamination par la faune sauvage - réduire le risque de propagation (nombre d'élevages destinataires, distances) - intégrer le risque économique
Poursuivre appropriation arrêté biosécurité Arrêté biosécurité transport et conditions matérielles de nettoyage et de désinfection des moyens de transports	





Préfet du  
GERS

Merci de votre attention

